Le fil MAGAZINE
Le journal d'information de Flers Agglo

#29
Déc. 2023/Jan./Fév. 2024

Supplément **Ville de Flers**

Le village associatif s'apprête à ouvrir

Le village associatif, situé dans le quartier Saint-Sauveur, à Flers, ouvrira au début de l'année 2024.

Les habitants embellissent la ville p. 3

Le cours d'eau le Plancaïon retrouve son aspect naturel p. 4

École des sports : il reste des places p. 5

Une nouvelle place Wunstorf p. 8

Magazine publié par la Ville de Flers - Avenue du Château CS 70229 61104 Flers Cedex • **Service communication** : Direction Attractivité du Territoire - Tél. 02 33 98 19 76 - mmace@flers-agglo.fr. • **Directeur de la publication** : Yves Goasdoué. • **Rédaction - Photos** : Service communication Flers Agglo sauf mention • **Création de la maquette** : Epiceum • **Mise en page/Impression** : Imprimerie Mouturat - Flers - mouturat.imp@orange.fr - 02 33 62 25 15 • **Dépôt légal** : décembre 2023. ISNN 2552-0938 • **Tirage** 9 300 exemplaires. • **Distribution** : sous film avec le magazine Le Fil de Flers Agglo. • **Reproduction, même partielle, interdite. Imprimé avec des encres végétales sur papiers issus de forêts gérées durablement**.

Ville de Flers

ASSOCIATIONS Le village associatif ouvrira début 2024

Le village associatif participera à dynamiser le quartier Saint-Sauveur.

Dans le quartier Saint-Sauveur, le premier bâtiment du village associatif, situé rue du Commandant-Charcot, accueillera début 2024 une vingtaine d'associations.

Démarrés en novembre 2022, les travaux de rénovation du premier bâtiment du village associatif, situé dans le quartier Saint-Sauveur sur le site de l'ex-association Lehugeur-Lelièvre, sera livré en décembre.

Le bâtiment a été entièrement réhabilité : isolation, bardage extérieur, restructuration des espaces, électricité, sols, peinture, ascenseur… Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite. Côté voirie, plusieurs sorties d'évacuation ont été aménagées.

Une vingtaine d'associations s'y installera début 2024. Parmi elles, la Croix Rouge, le Pays Bas Normand, l'Accueil des villes françaises (AVF), l'université inter-âge (UIA), La Lyre, les syndicats CGT Indecosa (Information et défense des consommateurs salariés), la Confédération générale du travail (CGT), la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), la Confédération française démocratique du travail (CFDT), Force ouvrière (FO) et l'Union locale de la confédération française de l'encadrement CGC CFE.

D'autres associations pourraient intégrer ce nouveau bâtiment comme le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) ainsi que Flers-Poundou.

Créer des synergies et faire des économies

Chaque association aura son local et partagera des parties communes (salle de réunion, espace détente, sanitaires, locaux techniques). L'objectif des travaux du site est, à terme, de regrouper une trentaine d'associations sur un seul site afin de créer des synergies entre elles, mais également optimiser le patrimoine immobilier de la Ville et réduire les coûts de fonctionnement. Il s'agit aussi d'accompagner la vie sociale du quartier Saint-Sauveur et d'animer la vallée de la Fouquerie.

Ces travaux constituent la première tranche du village associatif. Le coût de la réhabilitation et de l'aménagement s'élève à plus de 1,3 million d'euros hors taxes. Des subventions sont attendues.

D'autres tranches de travaux permettront de réhabiliter en cascade les deux autres bâtiments du site. Le bâtiment « charcot », près du terrain de BMX, sera réhabilité courant 2024.

D'infos :
flers-agglo.fr/projets

CONCOURS Ils embellissent la ville !

Les participants ont été reçus en mairie mardi 17 octobre.

Bravo aux 23 Flériens et Flériennes qui ont participé, cet été, au concours communal des maisons fleuries.

Yves Goasdoué, maire de Flers, et Jacques Duperron, maire-adjoint délégué à la Vie quotidienne, ont reçu, mardi 17 octobre, en salle d'honneur de la mairie, les 23 participants au concours des maisons fleuries 2023. Ils les ont remerciés pour avoir contribué à embellir Flers, ville classée 3 fleurs.

Tous les participants ont reçu une composition florale, une barquette de pensées cultivées par le service municipal des espaces verts, un exemplaire du livre Toutes les plantes supportant la sécheresse, et pour les mieux classés, un chèque cadeau Les Vitrines de Flers.

Tous les habitants de Flers pouvaient participer au concours : particuliers, commerçants, agriculteurs, entreprises mais aussi bâtiments publics. Le jury communal a noté l'harmonie des couleurs, le choix des espèces, la diversité des végétaux, la qualité de l'entretien de l'aménagement mais aussi la démarche de développement durable du jardin ou du parterre.

Le palmarès

Mme et M. Daniel Quellier ont remporté le 1er prix dans la catégorie Maison avec jardin très visible de la rue, Mme et M. Roger Gousset se classent en tête de la catégorie Maison avec cour ou terrasse visible de la rue, Jacques Beschet est premier de la catégorie Maison sans terrain, balcons ou logement en immeuble, la paroisse Saint-Michel est la grande gagnante de la catégorie établissement public ou collectif et dans la catégorie hôtel-restaurant-café-entreprise, le bar l'Étable de Ferdinand Leprince est le vainqueur.

ASSOCIATIONS CARITATIVES Thermocoax organise une collecte alimentaire

L'entreprise Thermocoax a organisé une collecte alimentaire sur son site de Caligny. Les dons ont été remis aux associations caritatives du territoire, lundi 16 octobre.

La remise des dons de Thermocoax s'est déroulée lundi 16 octobre.

L'entreprise Thermocoax, située sur le site Normand'Innov, à Caligny, a organisé une collecte alimentaire, en septembre, au profit des associations caritatives du territoire, à savoir Solidarité Bocage, Les Restos du Cœur et le Secours Populaire.

Elle s'est rapprochée du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Flers qui a fait le lien avec les associations locales. La remise des dons a eu lieu lundi 16 octobre. Un beau geste qui survient dans un contexte compliqué pour les acteurs de l'aide alimentaire. Ils doivent faire face à un afflux de personnes en difficultés alors que les denrées se font de plus en plus rares.

Solidarité Bocage, Les Restos du Cœur et le Secours Populaire se réunissent chaque mois, en présence du CCAS de la Ville de Flers pour échanger, parler des difficultés qu'elles rencontrent ou prévoir des actions communes.

D'infos :
Centre communal d'action sociale de la Ville de Flers
9, avenue de la Libération
02 33 64 66 13

À FLERS Les travaux de renaturation du Plancaïon se poursuivent

Le Plancaïon retrouve son aspect naturel avec des méandres.

Les travaux d'aménagement du cours d'eau, sur la zone du Plancaïon, à Flers, ont commencé à la fin du mois de juin 2023 pour lui redonner son caractère naturel.

Les travaux se poursuivent sur la zone du Plancaïon, à Flers, avec la renaturation du cours d'eau. Ce chantier, qui a débuté en juin, consiste à faire réapparaître le Plancaïon, enterré sur 150 m entre les rues de La Fonderie et Durrmeyer. Des méandres avec des berges naturelles en pente douce seront aménagés faisant passer le linéaire de 260 m à 300 m. Des arbres et des arbustes seront également plantés sur les berges le long du futur tracé du Plancaïon.

Les travaux vont se dérouler sur 2 ans sur près d'un hectare. Cette année, le cours d'eau est restauré sur la partie aval. Le chantier reprendra au printemps 2024. La partie amont sera réalisée et le petit bâtiment, le long du cours d'eau, sera démoli durant l'été.

Dans un second temps, les espaces seront végétalisés. **« L'idée est de créer un lieu de vie, un espace de fraîcheur »**, résume Yves Goasdoué, maire de Flers et président de Flers Agglo.

Améliorer la biodiversité

Ces travaux vont permettre au site de retrouver un aspect naturel et d'améliorer nettement la biodiversité, qui sera valorisée, à l'instar de ce qui a été fait à la vallée de la Fouquerie, à Flers. Cela va également permettre au Plancaïon de déborder à nouveau en facilitant son expansion en cas de crue.

Le projet de renaturation est estimé à 600 000 € hors taxes, financés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur d'environ 422 000 € et 178 000 € par Flers Agglo.

Le Plancaïon était enterré sur 150 m entre la rue Durrmeyer et la rue de la Fonderie.

ÉCOLE DES SPORTS Il est encore possible de s'inscrire

L'école des sports permet aux enfants résidant ou scolarisés dans les quartiers Saint-Michel, Saint-Sauveur ou Pont-Féron, à Flers, de pratiquer cinq activités sportives dans l'année à un tarif accessible.

L'école des sports a repris à Flers ! Ce dispositif porté par Flers Agglo permet aux enfants du CP au CM2 qui habitent les quartiers Saint-Michel, Saint-Sauveur ou Pont-Féron ou qui y sont scolarisés de découvrir cinq sports dans l'année à raison d'1 h 30 de pratique par semaine.

Il reste encore des places au sein de la nouvelle promotion qui compte 30 enfants, dont la moitié sont de nouveaux inscrits. Un sport différent est proposé par période, de vacances à vacances. Pour la première période, les jeunes ont eu le choix entre du tennis, du rugby et du vélo. Ils pourront découvrir également la boxe, le squash, le paddle, le karaté ou l'escalade, selon leurs envies, auprès des 15 clubs partenaires du dispositif.

En cette première période de l'année scolaire, les enfants ont pu notamment pratiquer du tennis.

Découvrir avant de s'engager dans un club

L'école des sports permet notamment aux enfants de pratiquer une activité physique régulière, de découvrir différentes disciplines, de connaître les équipements et l'offre disponible sur le territoire avant de s'engager dans un club.

Les cours sont encadrés par des agents de Flers Agglo et des éducateurs issus des clubs titulaires d'un diplôme d'État, d'un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, ou d'un brevet fédéral. Les tarifs vont de 26 à 40 € à l'année, selon le montant du quotient familial, hors frais d'adhésion aux maisons d'activités.

D'infos :
Maison d'activités Saint-Michel, 25, rue du Mont-Saint-Michel, au 02 33 62 33 10, ou maison d'activités Émile-Halbout, 2, rue Pierre-Lemière, au 02 33 64 25 73.

ÉCOLES Les élèves à l'heure américaine

C'était la Semaine du goût, en octobre, dans les écoles publiques de Flers. Pendant, une semaine, les élèves ont découvert les spécialités américaines.

Pour la Semaine du goût, du lundi 16 au vendredi 20 octobre, les cantines des écoles publiques de Flers se sont mises à l'heure américaine !

Tout au long de la semaine, les cuisiniers du Groupement d'intérêt public (GIP) Cuisine du bocage, qui préparent l'ensemble des repas des écoles notamment, avaient prévu plusieurs spécialités d'outre-Atlantique : Nugget's, macaronis au fromage, salade Coleslaw, hot dog ou encore donuts. Les restaurants étaient également décorés sur ce thème.

À l'école Les Vallées, les élèves étaient déguisés jeudi 19 octobre.

La Semaine du goût a été aussi l'occasion de fêter Halloween, la traditionnelle fête américaine. Jeudi 19 octobre, les élèves des Vallées, notamment, étaient tous déguisés ainsi que les agents de la Ville de Flers ! Quant à Sévigné-Paul-Bert, on y a dansé le madison…

DÉVELOPPEMENT DURABLE Toutes les écoles publiques de Flers équipées de composteurs

Des composteurs ont été installés, à la rentrée, dans l'ensemble des écoles publiques de la Ville de Flers par le Sirtom de la région Flers-Condé, le Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères.

Les quatre écoles publiques de la Ville de Flers valorisent désormais leurs biodéchets, à savoir les déchets alimentaires et déchets verts. Des composteurs ont été installés par le Sirtom de la région Flers-Condé, le Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères, fin août.

Chaque site dispose de trois bacs qui serviront aux déchets des restaurants scolaires : un pour les apports organiques, un pour le broyat et un bac de maturation. Le Sirtom a assuré la formation des agents municipaux référents, quelques jours avant la rentrée, à l'école Sévigné-Paul-Bert, en présence des directrices et directeurs de chaque école, de Leïla Hardy, adjointe au maire de Flers déléguée à l'Éducation, et Jacques Duperron, adjoint à la Vie quotidienne.

Le Sirtom a assuré la formation des agents de la Ville de Flers, quelques jours avant la rentrée.

« Pas besoin d'être un expert »

« Il n'y a pas besoin d'être un expert pour composter », a tenu à rassurer Anne Moreau, directrice générale des services du Sirtom. Alain Ridaoui, chef de projet biodéchets et prévention au Sirtom, a rappelé les bonnes pratiques pour obtenir un compost de bonne qualité. On peut y mettre tous les restes alimentaires (légumes, marc de café, coquilles d'oeuf…) à l'exception de la viande et du poisson. Il faut y ajouter des matières sèches et veiller à l'aérer régulièrement.

L'objectif est de réduire le poids de nos ordures ménagères. Il s'agit aussi de sensibiliser les enfants qui pourront montrer les bons gestes dans leur famille. À noter qu'un travail a déjà été mené, dans les restaurants scolaires de la Ville, pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Pour rappel, la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (Agec) impose le tri à la source des biodéchets au 31 décembre 2023.

RECONSTRUCTION Des élèves de Roland à la découverte du patrimoine

Les élèves de CM1 et de CM2 de l'école Roland, à Flers, se sont intéressés à l'architecture de la Reconstruction, vendredi 15 septembre, dans le cadre des Enfants du Patrimoine.

L'architecture de la Reconstruction de Flers n'a plus de secret pour les enfants de CM1/CM2 de l'école publique Roland. Accompagnés du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Orne et Montagnes de Normandie Tourisme, ils ont découvert le patrimoine de leur ville, vendredi 15 septembre, dans le cadre des Enfants du Patrimoine.

Ils ont suivi un parcours qui les a amenés à observer la manière dont les constructions ont été dessinées et bâties, comment les rues et les espaces ont été faits. Plusieurs ateliers étaient prévus notamment autour de l'îlot Saint-Germain et de l'église. Ils ont aussi rencontré un ferronnier d'art qui leur a montré les différentes étapes de fabrication des ferronneries, éléments importants de la Reconstruction, que l'on retrouve en particulier sur les portes et les garde-corps.

Le patrimoine de la Reconstruction a notamment été expliqué par le guide-conférencier national Hugues Ménès.

Cette action s'inscrit dans la volonté de sensibiliser les habitants à l'architecture de la Ville de Flers, labellisée Patrimoine de la Reconstruction en Normandie par la Région, en 2020.

Tribunes

Le mot de la majorité municipale

Mesdames et Messieurs, Chers Flériens,

Jour après jour, mois après mois, depuis maintenant trois années votre majorité municipale s'efforce de mettre en œuvre le programme que vous avez approuvé en nous accordant, dès le premier tour de l'élection municipale une large majorité.

Plus de 80 % de ce programme, dans tous les domaines d'activité de notre ville et de notre agglomération est aujourd'hui réalisé ou en cours de réalisation. Nous avons pu en rendre compte publiquement il y a quelques mois en vous invitant à venir en débattre au Forum. Ceci est vrai en matière économique, commerciale, en matière d'aménagement de notre cité.

Nous ne voyons en cela ni un aboutissement ni un satisfecit. Notre volonté est d'anticiper les évolutions de demain pour que Flers conserve ce coup d'avance qui, depuis des années, la différencie des territoires avec lesquels nous sommes en concurrence. Notre énergie est intacte. Nous voulons avancer, investir, innover. Nous voulons aussi, dans le contexte d'inflation que nous connaissons, que vos impôts locaux restent maîtrisés. Ceci nécessitera de faire des arbitrages, souvent difficiles, mais cependant indispensables.

C'est, vous le savez, cette responsabilité qui différencie ceux qui font des choses et ceux qui les commentent.

L'opposition s'exprime

Le groupe Fiers de Flers :

Chers Flériens, trois ans nous séparent des dernières élections municipales ainsi que des prochaines, qui auront lieu en 2026.

C'est ainsi qu'un premier bilan a pu être fait des réalisations de la municipalité et que, pour l'essentiel, nous avons votées : déplacement du Leclerc derrière la gare, déplacement d'associations dans une maison dédiée, déplacement du cinéma à la place de l'ancien Bricogite, déplacement de médecins flériens dans un pôle de santé… Les choses bougent – littéralement – mais, pour autant, le simple déplacement d'activités permet-il réellement de créer de l'activité supplémentaire pour notre ville ? Nous admettons qu'il peut assurer la pérennité d'activités mais il s'agit de projets électoraux bien antérieurs, parfois annoncés depuis plus de dix ans !

En particulier, pour la deuxième fois, il a été évoqué par M. le Maire l'avenir du château Duhazé. Comme un symbole, cette trace du passé industriel et bourgeois est devenue la propriété de la communauté flérienne depuis 1974, comme le château des anciens seigneurs de Flers est devenu notre maison commune. Les multiples vols et dégradations qu'il a subis ne doivent pas aboutir à sa privatisation pour le prix du terrain. Les Flériens ne comprendraient pas, n'accepteraient pas qu'on leur aliène une part du patrimoine historique de la commune parce qu'il n'a pas été entretenu.

Pascal Catherine, Lutte Ouvrière, faire entendre le camp des travailleurs :

Mois après mois, de nouvelles fractions de travailleurs sous-payés, de chômeurs mal indemnisés, de jeunes sans revenu ou de retraités aux petites pensions, sont poussés vers la pauvreté. Le cri d'alarme lancé par les Restos du cœur vaut mieux que toutes les statistiques : en France, des millions de personnes ne peuvent se passer de l'aide des associations.

Les gouvernants prétendent combattre l'inflation. Mais s'ils savent brandir le gros bâton pour obliger les titulaires du RSA à travailler 15 heures par semaine contre une aumône de 600 euros par mois, ils arrosent de cadeaux la grande bourgeoisie.

L'inflation résulte de la guerre que se font les capitalistes pour s'accaparer la plus grande part de profits.

Le prix du carburant s'envole parce que les raffineurs ont vu leurs marges bondir depuis 2021.

Ce sont les travailleurs qui créent toutes les richesses dans cette société, mais c'est la classe bourgeoise qui en profite.

Alors face à l'envolée des prix, à la rapacité du grand patronat et la guerre qui sévit sur la planète, les travailleurs, qui constituent la seule classe utile, doivent se défendre et menacer la machine à profits des capitalistes.

JUMELAGE Une nouvelle place Wunstorf à Flers

Des musiciens de Wunstorf et de Flers étaient réunis sur le parking du château pour un concert à l'occasion de la dénomination de la nouvelle place Wunstorf, le 30 septembre.

Le jumelage entre Flers et Wunstorf existe depuis 29 ans. Au printemps dernier, lors de la venue à Flers d'une cinquantaine d'Allemands, Yves Goasdoué, maire de Flers, avait souhaité sceller l'amitié qui lie les deux villes en nommant le parking de la rue Richard-Lenoir, à Flers, place Wunstorf.

Un week-end musical

Fin septembre avait lieu un week-end musical franco-allemand entre le Wunstorfer Musikschulorchester et le conservatoire de musique de Flers Agglo. Ce week-end organisé à l'initiative du comité de jumelage Flers-Wunstorf a notamment permis aux musiciens allemands de se produire devant des élèves du collège Sévigné, du lycée Saint-Thomas d'Aquin et de l'école élémentaire de La Chapelle-Biche. Après plusieurs heures de répétition avec les musiciens du conservatoire de musique de Flers Agglo, le week-end s'est achevé par un grand concert partagé le dimanche 1er octobre au Forum.

Avant le concert, Yves Goasdoué a écouté le message d'amitié du maire de Wunstorf, lu par son fils musicien.

Samedi 30 septembre, le maire de Flers a donc profité de la venue des musiciens de Wunstorf à Flers, pour révéler, sur le parking du château resté sans nom jusqu'à aujourd'hui, la plaque de la nouvelle place Wunstorf, réaffirmant l'amitié entre les deux villes qui partagent des valeurs communes.

Extraits du concert à retrouver sur flers-agglo.fr/actualites/jumelages

COMMÉMORATION Un hommage aux harkis et aux supplétifs

La cérémonie d'hommage départementale aux harkis et aux anciens supplétifs de l'armée française qui se sont engagés au service de la France lors de la guerre d'Algérie avait lieu le 25 septembre, à Flers.

Un hommage a été rendu aux harkis et anciens supplétifs de l'armée française qui se sont engagés au service de la France lors de la guerre d'Algérie entre 1954 et 1962, lundi 25 septembre, au monument aux morts du square Delaunay, à Flers.

La cérémonie s'est déroulée, en présence d'Isabelle Rioux, sous-préfète d'Argentan, d'Yves Goasdoué, maire de Flers, de Brigitte Choquet, conseillère régionale et vice-président de la commission Culture, tourisme, patrimoine, d'élus, de représentants d'associations d'anciens combattants et du président de l'association ornaise des harkis et de leurs enfants de l'Orne.

La cérémonie départementale a lieu chaque année à Flers, le 25 septembre.

Cette journée a été instituée en reconnaissance des sacrifices consentis et des sévices subis par les harkis, moghaznis et personnels des diverses formations supplétives et assimilés du fait de leur engagement au service de la France lors de la guerre d'Algérie.

Après le traditionnel dépôt de gerbes, Isabelle Rioux, accompagnée d'un enfant de harkis, a ravivé la flamme.